

## Le credo de la différence

### – Les femmes au Parlement norvégien

HEGE SKJEIE

LORSQUE LA TÉLÉVISION NORVÉGIENNE ANNONCE UN DÉBAT parlementaire ou une réunion à l'occasion d'une crise gouvernementale, personne ne s'attend à voir apparaître sur l'écran une rangée de têtes aux cheveux ras au-dessus de costumes gris. Depuis plus de dix ans, le nombre de femmes et d'hommes rapportant les décisions gouvernementales est à peu près paritaire à celui des hommes. Au Parlement la proportion de femmes est passée de moins de 10% au début des années 70 à environ 40% au milieu des années 90. À la direction de la plupart des partis politiques norvégiens, la différence entre le nombre d'hommes et de femmes est insignifiante, et la plupart des grands partis ont eu des femmes parmi leurs dirigeants au cours de la dernière décennie. Le monde entier a reconnu le succès obtenu par les femmes scandinaves qui ont atteint les plus hautes positions politiques de leur pays. Aujourd'hui diverses adaptations des politiques nordiques de quotas se retrouvent de par le monde et la politique des quotas est devenue l'un des moyens d'accès des femmes à la vie politique qui fait l'objet des débats les plus vifs.

*La politique de la Norvège sur la participation des femmes repose sur un credo largement partagé. Ce credo peut se définir ainsi : chaque sexe constitue une catégorie politique dont la représentation est essentielle; les intérêts politiques et les orientations des femmes ne peuvent pas, et ne doivent pas, être considérés équivalents à ceux des hommes.*

Le chemin vers la représentation quasi paritaire n'a pas été aisé. En réalité, au cours de ces 25 dernières années, la représentation des femmes a parfois augmenté, mais il y a eu des périodes de stagnation, voire de retrait. Deux exemples illustrent cette évolution en dents de scie. En 1993, la presse internationale titrait sur la compétition électorale norvégienne où les trois candidats à la tête du gouvernement étaient des femmes. Quatre ans plus tard, tous les candidats premiers ministres étaient des hommes. La principale personnalité politique du Parti travailliste qui avait été Première ministre pendant presque dix ans avait démissionné, et deux autres leaders du sexe féminin décidèrent de ne pas se présenter. Aux élections parlementaires de cette année-là, la représentation des femmes tomba de 39 à 36 %. La raison principale résidait dans le fait que les élections furent gagnées par le Parti du progrès, un parti de droite qui est le seul parti norvégien à ne pas avoir pris de position sur la distribution des postes de direction entre les hommes et les femmes.

### **Le bien collectif**

La politique de la Norvège sur la participation des femmes repose sur un credo largement partagé. Ce credo peut se définir ainsi : chaque sexe constitue une catégorie politique dont la représentation est essentielle; les intérêts politiques et les orientations des femmes ne peuvent pas, et ne doivent pas, être considérés équivalents à ceux des hommes. Cette argumentation se reflète dans le Plan d'action de Beijing de 1995 :

« La participation paritaire des femmes dans le processus de décision n'est pas simplement exigée par la justice ou la démocratie, ceci doit être considéré comme une condition nécessaire à la prise en compte des intérêts des femmes. La réalisation de la parité entre les hommes et les femmes dans la prise de décision assure un équilibre qui reflète de la manière la plus correcte la composition de la société et qui est nécessaire au renforcement de la démocratie et à l'amélioration de son fonctionnement. »

En Norvège, cette logique avait fait son chemin dans les milieux politiques depuis le début des années 70. Elle avait été élaborée par le nouveau mouvement féministe et l'argument de l'intérêt du groupe reposant sur le bénéfice collectif plutôt que sur la justice individuelle était l'élément le plus important qui légitimait cette nouvelle représentation.

Contrairement aux tendances que l'on retrouvait dans de nombreux autres pays, le mouvement féministe norvégien a défendu l'intégration dans la structure politique existante en tant que stratégie efficace pour donner le pouvoir aux femmes. Le mouvement féministe a travaillé activement avec les femmes des différents partis politiques à la promotion de l'accès des femmes aux institutions existantes du pouvoir. Grâce à une argumentation stricte, à des campagnes bien coordonnées et à une utilisation habile de la concurrence entre les partis, les idées féministes sur la différenciation entre les intérêts des hommes et ceux des femmes sont parvenus à influencer les dirigeants politiques.

### **Le handicap féminin - Une enquête**

Depuis la moitié des années 80 on constate selon plusieurs études un consensus parmi les dirigeants politiques norvégiens à propos de cette définition de la différence. Quand ils sont interrogés pour savoir si le sexe fait différence en politique - en d'autres mots si les membres des partis ont des intérêts et des points de vue différents selon leur sexe, ou bien si l'inclusion politique des femmes a changé l'opinion des partis - les responsables locaux, les dirigeants des organisations, les membres du parlement et du gouvernement sont unanimes pour donner une réponse positive.

*Interrogés pour savoir si le sexe entraînait une différence en politique – en d'autres mots si les membres des partis avaient des intérêts et des points de vue différents selon leur sexe, ou bien si l'inclusion politique des femmes avait changé l'opinion des partis - les responsables locaux, les dirigeants des organisations, les membres du parlement et du gouvernement ont été unanimes pour donner une réponse positive.*

Examinons une de ces enquêtes en détail : il s'agit d'une interview exhaustive des parlementaires norvégiens conduite dans le cadre d'un projet de recherche sur l'entrée des femmes parmi les dirigeants politiques, entre 1988 et 1992. 146 membres du Parlement sur 155 ont répondu à l'interview. Étant donné l'objectif connu de l'interview, l'évaluation de « l'influence des femmes sur la politique des partis », on pouvait donc s'attendre à un grand nombre de réponses positives.

La question du changement d'opinion au sein du parti fut également posée dans une autre interview dont l'objectif était différent. Dans cette deuxième série d'interviews, 86% (83% d'hommes et 93% de femmes) ont affirmé que la participation des femmes avait apporté des changements dans les décisions du parti. Tandis que dans les interviews de la première série menées auprès de délégués aux conventions nationales des partis politiques et de membres dirigeants de ces partis, 74% des hommes et 86% des femmes seulement avaient répondu oui aux changements.

D'abord, on a demandé aux membres du Parlement s'ils considéraient que les hommes et les femmes à l'intérieur des partis avaient des opinions et des intérêts différents. Les questions étaient ouvertes et les commentaires laissés au gré des interviewés. Les réponses, que l'on peut regrouper sous neuf titres, ont couvert un champ politique très large. Ainsi, pour les parlementaires, les femmes accordent un intérêt particulier aux sujets suivants : les politiques sociales, la protection de l'environnement, l'égalité hommes-femmes, le désarmement et l'éducation. Les hommes s'intéressent plutôt : aux politiques économiques et industrielles, à l'énergie, aux transports, à la sécurité et aux affaires étrangères. Cette catégorisation ne surprendra personne; elle recoupe largement les enquêtes effectuées ces dernières années à propos de la différence d'attitude politique selon les sexes et fait écho à ce qui a déjà été dit dans ce manuel.

### ***Des intérêts différents***

Cependant les réponses de cette interview diffèrent de celles d'autres enquêtes sur un point significatif. Les enquêtes sur les différences ne font état, en général, que d'une légère différence d'attitude. Tandis que la structure des centres d'intérêts de chaque sexe tels que décrits dans les interviews des parlementaires norvégiens est, en revanche, très catégorique : les intérêts des hommes et ceux des femmes ne se recoupent en aucune manière. Ainsi, les interviews expriment une attitude clairement stéréotypée. Ce stéréotype révèle combien, pour la majorité des dirigeants politiques norvégiens, hommes ou femmes, le concept de la différenciation est intériorisé.

*■ Selon l'enquête, les intérêts des hommes et ceux des femmes ne se recoupent en aucune manière. Ainsi, les interviews expriment une attitude clairement stéréotypée. Ce stéréotype révèle combien, pour la majorité des dirigeants politiques norvégiens, hommes ou femmes, le concept de la différenciation est intériorisé. ■*

Les domaines respectifs mentionnés demeurent trop larges pour tirer une conclusion sur la différence de moyens politiques auxquels les hommes et les femmes ont recours ou bien sur la différence d'objectifs. L'intérêt particulier que les femmes accordent à la politique sociale ouvre la porte à un large éventail d'interprétations en termes de choix politiques. De la même manière, les objectifs de la politique économique, à laquelle les hommes s'intéressent hautement, ainsi que les moyens utilisés, peuvent être très différents selon les partis.

En creusant davantage, des questions ont également été posées aux parlementaires pour savoir si l'entrée des femmes en politique avait contribué, de quelque manière que ce soit, à changer les opinions du parti et donc aussi le programme de ce dernier. Les réponses ont bien fait référence au désarmement, à la protection de l'environnement et à la politique sociale; mais, en outre une série de questions ont été ajoutées touchant à la diplomatie, au marché de l'emploi, à la santé et à la protection sociale.

### ***La politique de protection sociale***

Dans ce domaine, l'aspect le plus important concerne la responsabilisation toujours plus étroite de l'État en matière de protection sociale, en particulier pour offrir aux femmes le moyen de combiner la maternité et l'indépendance économique. Cette politique inclut le développement de la prise en charge de services pour l'enfance, l'extension du congé parental rémunéré, la flexibilité des horaires de travail et du travail à temps partiel, la prise en compte dans le calcul des pensions de retraites et des allocations familiales du fait que les parents choisissent de s'occuper eux-mêmes des enfants. La mesure la plus originale a sans doute été l'extension au père du droit au congé de maternité, transformant celui-ci en congé parental. Depuis le milieu des années 80, un certain nombre de recommandations, de programmes et de mesures financières ont été votés, pas toujours à l'unanimité, par le Parlement en ce domaine.

*Le domaine politique dans lequel l'influence des femmes apparaît comme la plus importante est la responsabilisation toujours plus étroite de l'État en matière de protection sociale, en particulier pour offrir aux femmes le moyen de combiner la maternité et l'indépendance économique.*

Les interviews des parlementaires norvégiennes ont aussi montré que les femmes situées le plus à gauche sur l'éventail politique avaient tendance à donner la priorité aux mesures facilitant l'indépendance économique des femmes sur le marché du travail, comme, par exemple, les services sociaux pour les enfants ou le temps partiel. Les femmes des partis du centre ou de droite se sont montrées plus enclines à valoriser symboliquement et matériellement les soins donnés aux enfants à la maison. Et au moment des choix politiques, les priorités dans les mesures à prendre divergeaient.

En effet, lorsqu'il fallait choisir clairement où devait se porter l'augmentation des allocations, vers les services sociaux pour les enfants ou vers les aides aux familles, le choix des hommes et des femmes d'un même parti étaient peu différencié en revanche des différences de priorités fondamentales séparaient les partis de gauche des partis de droite. Ainsi, dans les réponses finales aux questions théoriques, on retrouvait les idéologies des partis qui se reflétaient ensuite dans les priorités définies par le parti. Il convient toutefois de préciser que la politique de protection sociale est désormais considérée comme prioritaire par la plupart des partis politiques. Fin 1997, la majorité parlementaire était remise en question à propos de l'adoption du budget 1998, car le Parti travailliste refusait de négocier avec le nouveau gouvernement centriste sur le projet central de réforme concernant l'introduction d'un système général d'allocations sélectives aux familles.

### ***Primauté des partis et alliances stratégiques***

Par principe, on peut rechercher ou éviter une situation dans laquelle il faut faire un choix, ou encore la négocier. Lorsque que l'on cherche à influencer les choix et les ordres de priorités, la coordination des femmes députées est prioritaire. Dans nos interviews des parlementaires norvégiens, nous avons demandé si les députées avaient déjà coopéré avec leurs collègues femmes en vue d'orienter les décisions sur certaines questions particulières; la question distinguait entre la coopération au sein du parti et la coopération entre les partis. Sur un total de 54 femmes, les deux tiers environ ont répondu qu'elles avaient fait cette expérience au cours de leur carrière parlementaire. Dans la même proportion, elles avaient participé aux deux formes d'alliance. Cette coopération avait eu lieu à propos de la plupart des grandes questions qui intéressent les femmes, sauf sur les sujets touchant à la protection sociale qui ne réunissent que très rarement un accord entre les partis. Dans ce domaine, en revanche, les partis donnent presque toujours un mot d'ordre pour le vote.

Afin d'identifier les récentes alliances parlementaires notre enquête a cherché à savoir, par groupes de femmes, quels sujets étaient mentionnés. Les résultats indiquent trois sujets seulement mentionnés par au moins une femme dans trois des divers groupes parlementaires. Dans chacun des deux plus grands groupes parlementaires, qui ont tous deux une délégation relativement importante de femmes, un seul sujet a été identifié par plus d'une femme sur quatre comme susceptible de réunir un accord entre les partis.

*Bien que la négociation soit chose commune entre les partis, la discipline de vote reste un facteur déterminant dans les décisions stratégiques des femmes parlementaires.*

Il est intéressant de noter que ces alliances entre les partis ont rarement débouché sur des situations où les femmes avaient à s'opposer à leur parti. Alors qu'environ deux tiers des femmes parlementaires reconnaissent avoir participé à des alliances entre partis, dix seulement ont rapporté avoir voté au moins une fois différemment de leur parti. En d'autres mots, bien que la négociation soit chose commune entre les partis, la discipline de vote reste un facteur déterminant dans les décisions stratégiques des femmes parlementaires. Dans son interview, une députée explique : « *Je dois considérer tout manquement à la discipline de vote avec grand soin. Je ne peux pas répéter cet exercice trop souvent. Avant de prendre ma décision, je vérifie le programme du parti. Si je considère que mon opinion est conforme à la ligne du parti, j'argumente mon droit à la dissension au sein du Parlement; et je suis alors en désaccord avec mon groupe parlementaire, pas avec mon parti.* »

On peut tirer ici la conclusion selon laquelle le Parlement ne serait pas le lieu institutionnel le plus important pour des alliances conjoncturelles. Quoi qu'il en soit, il semble qu'une coopération entre les partis soit envisagée plus favorablement par les femmes parlementaires aujourd'hui que dix ans plus tôt. Lorsqu'on interrogeait les femmes parlementaires sur cette coopération entre partis, lorsqu'elles étaient encore peu nombreuses, elles répondaient qu'elles ne l'avaient jamais expérimentée ni recherchée.

Aujourd'hui, cette recherche de coopération est parfaitement possible, toutefois si elle entre en concurrence avec la discipline de parti – alors que le parti constitue le premier critère d'identification politique – un problème se pose. Une alliance n'a de sens que lorsque la position prise dans chaque parti est fonction, dès les premières étapes de la prise de décision, de l'alliance elle-même. Si tel n'est pas le cas, la tentative risque d'être abandonnée avant d'aboutir à l'expression

d'une dissension au parlement. Il s'ensuit donc que les alliances dépendent d'abord d'une décision consensuelle au sein du parti.

### **Conclusion**

Dans la politique norvégienne, le mandat de la différence est attaché aux femmes politiques. Ce mandat a été utilisé par les femmes elles-mêmes pour entrer au cœur des institutions du pouvoir et il est reconnu par les dirigeants des partis, hommes ou femmes, comme un principe à respecter. Ce mandat ne précise pas, toutefois, quels sont exactement les principes et les priorités qui assureraient le fondement d'une transformation de la politique. Il n'explique pas non plus comment une telle transformation pourrait avoir lieu. Il a été une clé efficace qui a permis d'ouvrir les portes, mais il a aussi altéré l'image personnelle des femmes au pouvoir. La différence n'est pas un argument qui permet de souligner l'influence des identifications politiques préalables.

Les femmes entrent en politique en passant par les structures des partis existants et ces derniers survivent dans la mesure où ils sont capables de présenter un contenu politique qui offre une alternative au pouvoir en place. Dans la politique de tous les jours, les nouveaux programmes se revêtent des vieux habits de la négociation. Et dans cette façon de faire, la différence entre les sexes, n'importe guère.

Cependant, si l'on mesure l'influence des femmes parlementaires norvégiennes par rapport à celle des femmes des autres pays sur le changement des programmes politiques et des décisions, les Norvégiennes détiennent un record. Cette influence a été rendue possible grâce aux efforts d'un large groupe de gens, sur une longue période. Dans une grande mesure, cette influence a pu s'exercer en apprenant comment fonctionnent les règles et comment on peut les utiliser. Pour illustrer ce propos, quelques-uns des traits suivants caractérisent la manière dont les femmes ont procédé en Norvège :

- 1) Une coopération étroite et un travail en liaison avec les organisations féminines;
- 2) des alliances à l'intérieur du parti et entre les partis à propos de certaines questions précises;
- 3) une connaissance à la lettre des règles du jeu au sein des partis et au sein du Parlement, ce qui permet d'acquérir une légitimité personnelle au travers de ses actions;
- 4) le recours aux règles de la compétition entre les partis, un trait fonde-

tal de la démocratie. On peut en effet les utiliser à son avantage en exerçant des pressions pour mettre des questions qui intéressent l'électorat féminin à l'ordre du jour et ainsi offrir une autre plate-forme politique aux partis et aux électeurs;

- 5) la participation active aux différentes commissions, favorisant ainsi le processus de liaison entre les partis<sup>1</sup>.

Essayer d'exercer une influence n'est pas chose aisée. En outre, la politique implique un code d'éthique qui lui est propre et qui, parfois, peut obliger à changer ses choix et ses alliances, surtout lorsqu'elles sont précaires. Il faut cependant chercher le fil conducteur, c'est-à-dire les meilleures méthodes pour avoir une influence sur le déroulement de la vie parlementaire, en s'appuyant sur les expériences des femmes parlementaires des autres pays du monde. Il ne s'agit pas de recenser ces pratiques dans le seul but de savoir comment exercer une influence, mais aussi de chercher à améliorer ces méthodes pour renforcer le travail politique des femmes dès aujourd'hui et dans l'avenir.

### **Notes**

1. Note de l'éditeur.